



Nantes, le 13 mars 2024

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte

Les sociétaires de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

Jeudi 28 mars à 09 heures, au siège de la Caisse Régionale situé « La Garde », Route de Paris, 44949 Nantes Cedex 9.

L'avis de convocation comprenant l'ordre du jour et le projet de résolutions a été publié au BALO du 28 février 2024.

Les documents prévus par l'article R225-83 du code du commerce sont tenus à la disposition des sociétaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout sociétaire peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents ;
- Tout sociétaire peut en prendre connaissance au siège social, « La Garde », route de Paris, 44949 Nantes, pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'Assemblée.